

<https://www.arts-mobilites.fr/la-video-surveillance-dans-les-bus/>

# LA VIDÉO PROTECTION DANS LES BUS

Le réseau TADAO se dote d'un outils destiné à rassurer les usagers comme les conducteurs.

En effet, après avoir obtenu l'ensemble des autorisations nécessaires, soit une autorisation préfectorale délivrée pour chaque véhicules, le réseau TADAO va mettre en fonctionnement son tout nouveau système de video protection dans les bus. Depuis quelques mois, les équipes techniques travaillent à l'installation de systèmes de vidéosurveillance embarquée qui est **opérationnel depuis début mars**. En effet, à bord de 66 véhicules (pour commencer) ont été installées 3 caméras couleurs de nouvelle génération, reliées à un système d'enregistrement numérique fonctionnant avec un disque dur.



## DES AUTOCOLLANTS INDIQUENT QUE LES BUS SONT SOUS VIDÉOPROTECTION.

Il s'agit avant tout d'assurer la sécurité des voyageurs et des conducteurs de bus. Les caméras numériques réparties dans les bus garantissent une couverture complète de l'intérieur du véhicule et permettent d'enregistrer tout ce qui s'y passe. En cas d'agression ou d'accident, les enregistrements pourront être examinés par des agents TADAO assermentés en présence d'officiers de police.

Bien que les évènements graves soient fort heureusement rarissimes, la généralisation prochaine de ce système devrait rendre le réseau TADAO encore plus sûr qu'il ne l'est maintenant.

Ce système présente un autre avantage. Les équipements de vidéo protection permettront d'identifier toutes

Page 1/2





personnes ayant un comportement répréhensible ou tout autre élément visuel ou sonore dont la justice pourrait avoir besoin.

Page 2/2

ARTOIS MOBILITES  
39, rue du 14 juillet - CS 70 173  
62303 LENS cedex  
Tél : 0800 409 209 - [contact@am62.fr](mailto:contact@am62.fr)  
Heures d'ouverture du lundi au vendredi :  
8h45 à 12h15 et de 13h30 à 17h30 (17h le vendredi)

